



## Indemnités d'occupation alors que le bien est vendu

Par **delph125nsr**, le **09/01/2014 à 19:11**

Bonjour,

Séparée depuis le 19 février 2012, mon ex me demande des indemnités d'occupation car j'ai habité la maison que nous avons achetée tous les 2 pendant 19 mois. Celle-ci est vendue depuis le mois d'octobre néanmoins il reste des dépendances à vendre. Est-ce qu'il peut toujours me demander des indemnités pour l'occupation de la maison alors que celle-ci est vendue ?

Par **janus2fr**, le **09/01/2014 à 19:30**

Bonjour,

J'ai du mal à comprendre exactement la question.

Il vous demande des indemnités d'occupation pour le temps où vous avez habité seule la maison avant la vente ou également pour après la vente ? Ce n'est pas clair dans votre message.

Si c'est le premier cas, il est effectivement en droit de vous réclamer ces indemnités d'occupation. Que la maison ait été vendue depuis n'y change rien.

Par **delph125nsr**, le **09/01/2014 à 19:42**

Désolée pour l'explication, c'est effectivement le premier cas, il me demande des indemnités d'occupation pour le temps où j'ai habité la maison seule avant la vente.